GeoTherma

Service après-vente 2022 Q3 GeoTherma

Table des matières

Introduction **2**

Services **2**

Conditions de service **3**

Conditions de garantie **4**

Tarifs **5**

GeoTherma

Introduction

Les nouvelles conditions ‘service après-vente’ s’appliqueront à partir du 1er octobre 2021 à tous les produits de Thermia et Nibe fournis (pompes à chaleur géothermiques, pompes à chaleur aérothermiques, ballons d’eau chaude sanitaire et ballons tampons) distribués par GeoTherma srl, Ambachtenstraat 14a, 3210 Lubbeek.

Ces nouvelles conditions ‘service après-vente’ remplacent tous les engagements ou modalités précédentes.

Services

GeoTherma srl est importateur de Thermia pour la Belgique et distributeur de Nibe.

GeoTherma srl fourni le démarrage et la mise en service des pompes à chaleur Thermia et Nibe distribuées par Geotherma. Le démarrage et la mise en service des pompes à chaleur peuvent être prévus dans notre offre initiale.

GeoTherma srl propose un entretien préventif des pompes à chaleur sur demande ou via un contrat d’entretien.

GeoTherma srl est dans la possibilité d’assister à l’installation de la pompe à chaleur Thermia.

GeoTherma srl fourni en tant qu’importateur de Thermia un service complet en cas de panne ou de défaillance technique. N'hésitez pas à remplir le formulaire de contact le plus complètement possible via notre site internet https://geotherma.be/fr/service.

GeoTherma

Conditions de service

Mise en service de la pompe à chaleur

La demande de mise en service passe par l'entreprise d'installation/ l'installateur qui a assuré l'installation de la pompe à chaleur.
La pompe à chaleur a été installée selon les conditions applicables de garantie de Thermia ou Nibe et est entièrement raccordée hydrauliquement et électriquement.

- Le circuit d'eau glycolée, le circuit de chauffage et le circuit d'eau chaude sanitaire sont remplis, purgés et mis sous pression. Il est également possible de demander le remplissage et purge de la géothermie. Ce service supplémentaire est à spécifier lors de la demande de démarrage.
- La tension requise est présente sur tous les composants de l'installation et celle-ci est protégée conformément aux instructions d'installation. Le câblage vers la sonde extérieure, la sonde d'ambiance/thermostat, les capteurs/sondes diverses, les vannes de réglages, les circulateurs, les régulateurs, les systèmes EMS, etc. ont été raccordés.

La garantie matérielle de 120 mois (10 ans) sur le compresseur d'une Thermia Calibra (duo), Calibra cool, Calibra eco (duo), Atlas (duo) et Mega et de 60 mois (5ans) pour une Thermia iTec eco et Athena, ainsi qu'une extension de garantie éventuelle, est liée à la mise en service assuré par GeoTherma srl.
Une demande de mise en service pour une pompe à chaleur Nibe peut également être assurée directement par Nibe via nibe.eu.

Entretien préventif

Il n'existe pas de cadre juridique ou technique pour un entretien préventif ou périodique d'une pompe à chaleur. Néanmoins un entretien préventif assure une durée de vie plus longue de l'appareil, une meilleure efficacité et évite de mauvais fonctionnements éventuels.

Une demande d'entretien préventif d'une pompe à chaleur Thermia est effectuée par l'entreprise d'installation/l'installateur ou par le consommateur final de la pompe à chaleur via notre site web, www.geotherma/fr/service.
Lors de la maintenance préventive, la présence du demandeur est requise et l'endroit de l'installation est librement accessible.

Assistance technique

En plus de notre devis, qui inclus support et ingénierie pour la conception, GeoTherma srl peut vous assister pour le montage de l'installation de la pompe à chaleur.
Tous les composants doivent être présents à l'endroit de l'installation. L'assistance se fait sous les instructions de notre technicien, la responsabilité légale du montage incombe au demandeur.

GeoTherma

Intervention

En cas de mauvais fonctionnement ou en cas de panne de la pompe à chaleur Thermia: n'hésitez pas à contacter au préalable votre entreprise d'installation/installateur, qui connaît le mieux votre installation de pompe à chaleur. Si vous n'avez pas d'entreprise d'installation/installateur disponible ou si vous souhaitez une assistance supplémentaire de notre part en tant qu'importateur, veuillez utiliser la demande d'intervention sur http://geotherma/fr/service pour demander le passage d'un technicien sur place.

En cas de mauvais fonctionnement ou en cas de panne de la pompe à chaleur Nibe: n'hésitez pas à contacter au préalable votre entreprise d'installation/installateur, il contactera Nibe pour une intervention si nécessaire.

Conditions de garantie

Thermia

Geotherma srl fournit **24 mois (2 ans) de garantie omnium** sur toutes les pompes à chaleur, ballons d'eau chaude sanitaire et ballons tampons à compter de la date figurant sur la facture d'achat. La garantie ne peut être mise en œuvre plus de 36 mois après la date de fabrication. La garantie comprend la réparation ou le remplacement des composants ainsi que les heures prestées et les déplacements associés.

Geotherma srl fournit **120 mois (10 ans) de garantie matérielle** sur le compresseur d'une Thermia Calibra (duo), Calibra cool, Calibra eco (duo), Atlas (duo) et Mega, suite a une mise en service par Geotherma srl.. à

Geotherma srl fournit **60 mois (5 ans) de garantie matérielle** sur le compresseur d'une Thermia iTec eco et Athena, suite à une mise en service par Geotherma srl..

Nibe

Nibe octroie sur toutes les pièces d'une pompe à chaleur une **garantie d'un délai de 24 mois (2 ans)**, calculé à compter de la date d'installation. A la demande de Nibe, l'installateur est tenu de démontrer cette date au moyen de documents de mise en service. Si cela n'est pas possible, la date de production s'applique. Le délai de garantie ne peut toutefois excéder 30 mois, calculés à compter de la date de production.
Pendant le délai de garantie, les pièces de rechange sont mises gratuitement à disposition et la main-d'œuvre et les frais de déplacement ne sont pas facturés.

Vous trouverez les conditions de garantie complètes pour Thermia et Nibe sur notre site web.

GeoTherma

Tarifs

Mise en service	Tarif hors TVA
Thermia	
Thermia Altas et Calibra	Selon offre
Thermia iTec	Selon offre
Thermia Mega	Selon offre
NIBE	
Nibe pompes à chaleur aérothermiques monobloc série S2125, F2040 et F2120	Selon offre
Nibe pompes à chaleur géothermique série F et S < 20kW	Selon offre
Nibe pompes à chaleur aérothermiques split série AMS split	Demande chez Nibe auprès l'installateur

Entretien préventif	Tarif hors TVA
Thermia	
Coûts de déplacement forfaitaire	€ 79,-
Entretien préventive aux pompes à chaleur Thermia ≤18kW	€ 65,-/h
Entretien préventive aux pompes à chaleur collectives Thermia ou par plusieurs pompes à chaleur individuelles Thermia	Sur demande auprès contrat d'entretien
NIBE	
Intervention	Demande chez Nibe auprès l'installateur

Assistance technique	Tarif hors TVA
Thermia et NIBE	
Assistance technique pendant préparation ou installation	€ 65,-/h
Rinçage et remplissage du réseau de captage avec eau/glycol (hors matériel)	€ 371,-
Rinçage et remplissage du réseau de captation avec eau/glycol combiné avec la mise en service (hors matériel)	€ 520,-

Intervention (pendant les heures ouvrables)	Tarif hors TVA
Thermia	
Coûts de déplacement forfaitaire*	€ 79,-
Heures de travail en régie* (**)	€ 65,-/h
Pièces de rechange et consommables*	Valeur commerciale des pièces de rechange
** n.a. sous conditions de garantie ou chez extension de garantie jusqu'à 10 ans.*	
*** le taux horaire est facturé par heure commencée.*	
NIBE	
Intervention	Demande chez Nibe auprès l'installateur